



TOUJOURS PLUS PRÈS DE VOUS

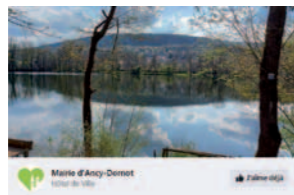
Nous sommes heureux de vous faire part du classement d'Ancy-Dornot dans le top 500 des villages les plus agréables à vivre, selon l'enquête parue dans un article du Journal du Dimanche du 11 avril dernier. Sans doute cette douceur de vivre est-elle due à la beauté des paysages, de l'environnement naturel et du patrimoine de notre village. Nous espérons aussi qu'elle tient à la qualité des échanges que nous avons avec vous. C'est la raison pour laquelle nous déployons toujours plus d'efforts pour vous informer et, au besoin, vous aider.

Afin de connaître l'actualité de la commune et d'avoir accès aux informations pratiques et officielles qui la concernent, trois possibilités s'offrent désormais à vous.

Vous pouvez vous rendre sur :



le site internet de la commune : <http://www.ancy-dornot.fr>



la page Facebook d'Ancy-Dornot : <https://www.facebook.com/AncyDornot>



l'application MaCommuneConnectée

De plus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en cas d'urgence uniquement, vous pourrez joindre directement :

Monsieur Gilles Soulier, maire d'Ancy-Dornot, au : 06 80 71 69 01,
Madame Andrée Depulle, adjointe au maire, au : 03 87 30 95 99,
Monsieur Alain Gérard, adjoint au maire, au : 03 87 30 93 36.

LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéo-Dornotines, chers Ancéo-Dornotins, Nous vous remercions d'être nombreux à suivre la page Facebook « Les mots libres d'Ancy-Dornot » ; beaucoup d'informations sont échangées et les problèmes mentionnés trouvent pour la plupart rapidement des solutions.

Malgré notre souhait de participer activement à la vie locale, nous n'avons été conviés à aucune commission facultative. Mais quelles sont ces commissions ?

Nous déplorons toujours un manque d'informations !

Nous avons voté contre le budget car nous n'adhérons pas à certains projets d'investissement, ni à la hausse des taxes

locales. Pour la voirie, 90 000 € sont prévus, mais nous constatons que les travaux avancent petits tronçons par petits tronçons ; pourquoi ?

Quant à la halle, il va falloir réinjecter des fonds pour répondre, entre autres, aux normes de sécurité incendie « oubliées » !

Nous vous souhaitons un agréable printemps, fleuri, et un bel été.

Sincèrement vôtre,
M-F Gaunard-Anderson,
R Barthélémy et A. Dobor-Andelot



Job d'été

Durant la période estivale, la commune propose aux jeunes de 17 à 25 ans un poste à pourvoir. Dans le cadre de cet emploi ne demandant pas de compétence particulière, le jeune sera amené à effectuer divers travaux de maintenance, d'entretien ou d'aménagement d'espaces, destinés à améliorer la qualité de vie de notre village.

Conditions d'obtention : être étudiant ou en situation précaire et résider dans la commune. Poste à temps plein (35 h), sur des périodes d'un mois complet et ne pouvant excéder 2 mois. Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir transmettre un CV et une lettre de motivation directement en mairie ou par mail à : ancy@ancy-dornot.fr.

Animations estivales

A ce jour, nous prévoyons :

- une animation musicale aux Fenottes, le 19 juin, de 14 h à 22 h à l'occasion de la Fête de la Musique. Au programme : harmonie d'Ancy, harmonie de Corny, Ecole des Arts Mad et Moselle, école de musique de Boulay et Jazz band Les Poissons Rouges ;
- un dépôt de gerbes au Monument aux morts le 13 juillet au soir, suivi d'une éventuelle retraite aux flambeaux ;
- pour la fête patronale des 28 et 29 août : attractions foraines aux Fenottes le 28 à partir de 16 h et le 29 après-midi. Tournée des rubans après la messe et le dépôt de gerbes, au départ de la mairie, le 29.

Nous vous informerons ultérieurement sur les autres animations éventuelles.

ANCY-DORNOT

Vivons notre village

ÉDITO

Chers concitoyennes et concitoyens, chers ami(e)s,

Si le renouveau printanier a peiné à nous convaincre du point de vue météorologique, c'est sur le front épidémique que nous avons retrouvé l'espoir et l'optimisme. Enfin !

Ce retour à la vie « normale », bien que prudent et progressif, nous permet d'envisager, dans un premier temps, la reprise des activités associatives et, ensuite seulement, les manifestations festives. Le Parc Touristique et de Loisirs des Fenottes a d'ores et déjà connu, tout au long de la crise sanitaire, un énorme succès, démontrant tout l'intérêt de ses équipements, en particulier pour les jeunes. Son inauguration officielle va pouvoir se dérouler en septembre. D'ici là, d'autres aménagements vont y être réalisés, dont vous pourrez profiter prochainement.

En vous souhaitant à toutes et tous un bel été, je vous invite à renouer les fils de la vie communale avec enthousiasme et confiance et je me réjouis par avance de tous les bons moments que nous allons partager tous ensemble.

Gilles Soulier
 Votre Maire



LES FENOTTES SE PARACHÈVENT !

La plupart des travaux du Parc de Loisirs sont venus à leur terme. Place désormais aux aménagements complémentaires et aux festivités tant attendues !

Halle, pumptrack, city stade... le cœur des Fenottes bat son plein et en ces temps de crise sanitaire, ce complexe ouvert au grand air a permis aux jeunes de la commune et aux moins jeunes de respirer, de s'ébattre, de faire de l'exercice et de se détendre. Rien de mieux pour oublier les contraintes d'une période éprouvante.

Aujourd'hui, adoptées par tous, les Fenottes continuent leur aménagement. A l'entrée du Parc, cinq panneaux d'information présenteront la commune sous tous ses aspects : commerces et services, patrimoine naturel et historique, vignobles et chais, sites d'intérêt touristique aux alentours.

Un accès par la rue des Burons est en cours de réalisation. Le chemin, accessible aux poussettes et fauteuils



roulants serpentera à travers un ancien jardin défriché et paysagé : le Jardin Mondon. Il arrivera à proximité du verger communal et du futur boulodrome dont l'aménagement aura lieu dans le courant de l'été. Non loin de là, de l'autre côté de la halle et à proximité du pumptrack prendront prochainement place deux espaces de santé et détente : l'un pour les enfants à partir de 6 ans et l'autre pour les adultes.

Saut de puce, saut de haie, poutre d'équilibre, échelle double, barres parallèles, barres fixes, seront bientôt installés sur un terrain spécialement aménagé pour la sécurité des petits. Les adultes, quant à eux, pourront pratiquer des exercices de musculation et remise en forme sur des équipements nouveaux : un portique muni de barres et d'anneaux, un ascenseur cheval et un transat mobile.

La pose d'un filet amovible et le marquage au sol sous la halle permettront la pratique du badminton ou du volley.

INAUGURATION EN SEPTEMBRE

Fort de ces aménagements, le parc des Fenottes pourra, sauf aléas liés à la crise sanitaire, être officiellement inauguré les 18 et 19 septembre. Au programme : vin d'honneur, inauguration de l'Espace Marie et Mathias et arrivée de la marche annuelle en leur hommage, lancement de la Marche gourmande de la JSA, démonstrations de BMX et de VTT et marché de terroirs en semi-nocturne sous la halle. Venez nombreux !

Martine Gérardin-Rebourset



IMPÔTS LOCAUX ET BUDGET 2021

Les impôts locaux sont une ressource essentielle à la vie de la commune. Près de la moitié des recettes budgétaires en proviennent.

Depuis 2019, la taxe d'habitation disparaît progressivement. La plupart des foyers fiscaux en sont déjà totalement exonérés. Dès cette année, les derniers contribuables assujettis à cette taxe vont la voir diminuer d'un tiers, pour totalement disparaître en 2023. A cette date, elle ne sera maintenue que pour les résidences secondaires et les locaux vacants.

Afin de compenser cette perte de recettes, l'Etat a décidé de transférer, dès 2020, aux communes la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. En effet, la somme perçue par les collectivités locales au titre de la taxe sur le foncier était répartie à hauteur de 57 % pour les communes et à leurs groupements (communautés de communes) et 43 % aux départements. Dorénavant, cette part de 43 % revient aux communes et à leurs groupements.

Ces changements de politique fiscale, globalement très favorables aux ménages, restreignent les marges de manœuvre des communes et font reposer la charge de l'impôt uniquement sur les propriétaires fonciers.

LE NOUVEAU TAUX

En 2021, la colonne intitulée « Taxe communale sur le foncier bâti » de votre feuille d'impôts mentionnera un taux de 25,87 %, résultat de l'addition du taux communal et de l'ancien taux départemental.

Vous remarquerez alors que ce taux a été augmenté de 2 % par rapport à 2020 où il était de 25,36 %. Cette légère augmentation a été entérinée lors du conseil municipal du 21 avril dernier (cf *Compte-rendu du conseil municipal du 21/04/2021 accessible sur le site www.ancy-dornot.fr*). Elle intervient après plusieurs années de stabilité et a pour but de maintenir le niveau des recettes de la commune, garantissant ainsi sa capacité d'investissement dans l'intérêt de tous.

UN BUDGET FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

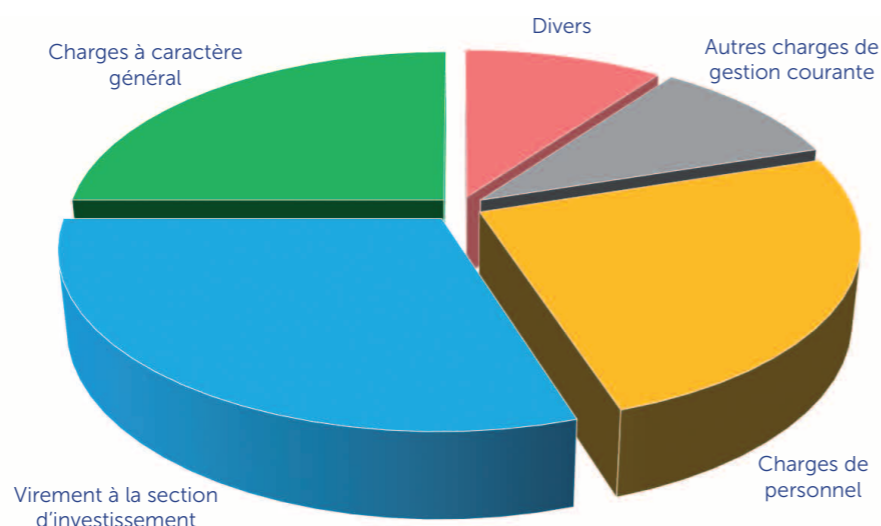
En matière de dépenses, le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 983 514 €. Les dépenses contraintes (qui sont essentiellement des charges de fonctionnement à caractère général et des charges de personnel) sont maîtrisées, permettant de mobiliser environ un tiers du montant global en faveur de l'investissement.

En investissement, conformément à notre projet municipal, l'exercice 2021 est orienté principalement vers l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et de la création de parkings. Il s'équilibre à hauteur de 1 277 789 €. En voici les principaux axes :

- réfection de la toiture de l'école maternelle et rénovation de son chauffage ;
- travaux de voirie divers ;
- création de parkings à Ancy et Dornot, accompagnés d'une réflexion sur les mobilités, le stationnement et son impact environnemental et paysager ;
- derniers aménagements du parc des Fenottes ;
- actions en faveur de l'environnement, de l'embellissement, du cadre de vie et de la promotion de notre village.

Gilles Soulier

PART DES DÉPENSES INSCRITES AU BUDGET 2021



ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ

Impulsée par la mairie d'Ancy-Dornot avec l'appui de Territoires Conseil (service de la Banque des Territoires), de la Communauté de Communes et du Pôle d'Equilibre territorial rural, une enquête est en cours pour réfléchir, avec vous, sur les pistes d'amélioration des déplacements au sein du village.

Cette démarche a un double objectif : réfléchir à la mobilité de demain, tout en préservant l'environnement.

Un groupe comprenant 10 habitant(e)s de la commune, volontaires ou bénévoles, et de 9 élus a été constitué pour mener cette enquête. Il sera chargé de recueillir les avis, suggestions et propositions émis sur ce sujet.

De plus, une enquête en ligne permet d'ores et déjà à tous ceux et celles qui le souhaitent de donner leur avis, jusqu'à fin juin, en se rendant sur le site <https://framaforms.org/enquete-sur-la-mobilite-1619688678> ou en utilisant le QR code ci-dessous.

Mi mai, une vingtaine de personnes avait répondu. Le dépouillement des entretiens et de l'enquête en ligne sera effectué dans le courant de l'été pour une restitution des résultats en septembre et l'établissement rapide d'un calendrier de mise en œuvre des solutions proposées.

Martine Sas-Barondeau



L'OPÉRATION VACCINATION SE POURSUIT !

Suite à la possibilité, offerte par la préfecture aux communes, de faciliter l'accès à la vaccination des personnes de plus de 70 ans, nous nous sommes mobilisés en ce sens et avons contacté plus de 200 habitants du village pour leur proposer ce service et faciliter leur transport vers les centres de vaccination par covoiturage ou Tedi'bus (assuré par la Communauté de communes).

A ce jour, grâce à ce système, plus d'une cinquantaine de personnes ont pu recevoir le vaccin Pfizer et le programme suit son cours.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou ayant des difficultés avec l'outil numérique, n'hésitez pas à contacter madame Andrée Depulle au : 03 87 30 95 99 et, en son absence, laissez-lui un message.

Toute nouvelle information concernant la vaccination continuera d'être publiée sur le site de la commune www.ancy-dornot.fr (rubriques Actualités), sur Facebook (page « AncyDornot ») et sur l'application mobile MaCommuneConnectée.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES FAIT PEAU NEUVE

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulée le 20 février 2021 dans le respect des règles sanitaires. Les votes ont eu lieu sous l'œil bienveillant des parents, de monsieur le Maire, de Pascale Didaoui, conseillère municipale déléguée et des membres du précédent conseil : Louise Baltès, Loric Leclerc, Léo Courouve, Bastien Didaoui.

Ont été élues pour deux ans : Ellie Marietta, maire du CMJ, Elise Dobor, adjointe en charge de l'environnement, Sarah Faas, adjointe en charge des fêtes et cérémonies.

Les élues sont déjà très impliquées dans de nouveaux projets en cours d'élaboration et dans la poursuite des engagements de leurs prédécesseurs. Ainsi, le projet Une naissance un arbre, qui a donné lieu à la création du verger communal sera continué et le CMJ participera, avec l'aide des parents volontaires, à l'entretien des arbres.

Les anciens membres du CMJ, quant à eux, pourront épauler le nouveau conseil dans l'exercice de ses fonctions, dans le cadre de leur appartenance au dispositif MAJ (Mairie Ado Jeunesse).



LES CHANTIERS EN COURS

Amélioration de la voirie et rénovation des bâtiments communaux sont les deux principaux axes des travaux que nous effectuons cette année.

Conformément aux engagements de campagne, nous avons entrepris divers travaux de voirie pour l'amélioration de la chaussée à Ancy, notamment dans la rue Jean le Coullon et dans l'impasse du Breuil. Le chantier entrepris rue du Moulin Bas a dû être interrompu quelque temps du fait d'imprévus nécessitant l'intervention d'experts, mais les travaux devraient reprendre rapidement. D'ici la fin de l'année, la totalité de la rue de Cheneau sera alignée par un élargissement de la voie en face du lavoir de Narien.

L'installation d'un portique au Pont des vaches pour empêcher l'accès de gros véhicules à la zone des étangs, du stade et des bords de Moselle est en cours de réalisation.

A Dornot, il a été procédé à la réfection de la chaussée à proximité du lavoir (ci-dessous, place Kelley B. Lemonn) et de certains trottoirs en bas de la Grand Rue.

Cet été, la rénovation du toit de l'école maternelle d'Ancy sera entreprise et, fin août, la chaudière du bâtiment sera changée.

A Dornot, suite à un dégât des eaux, le sol de la grande salle de la mairie a été refait.

Alain Gérard et François Hossann



MAISON FRANCE SERVICES



Pour vous proposer de nouveaux services, la Maison de services au public, située dans l'ancienne gare et désormais labellisée Maison France Services entre en travaux dès le mois de juillet pour une durée d'environ neuf mois. Durant cette période, les différents services de proximité et l'espace de co-working sont transférés dans les locaux de la mairie de Dornot.